

Grève à l'hôtel NH Collection Marseille, ELIOR tente la répression judiciaire...

Après plus de douze jours de grève des femmes de chambre et équipières, le **conflit se durcit au NH Collection Marseille**. Après avoir bloqué toute négociation par discrimination syndicale, ELIOR persiste avec une **assignation en justice des grévistes**, tout aussi fantaisiste que leurs fiches de paye.

Au TGI, mercredi 24/04, le **sous-traitant demandera rien de moins que l'arrêt du mouvement et une condamnation de 500€ par gréviste** au prétexte du bruit et d'allégations mensongères d'entraves à la liberté du travail, de blocages de l'hôtel, et plus délirant en impliquant les grévistes dans la chute d'une cliente âgée dans l'hôtel !

Nous démentons ces accusations mensongères : les salarié-e-s non grévistes se sont rendus librement sur le site depuis le début du mouvement, les clients ont pu circuler tout aussi librement sans menaces quelconques. Au contraire, c'est bien la direction de l'hôtel qui a choisi de barricader l'entrée principale plusieurs jours puis de la défendre avec des vigiles... Quand à la chute de la cliente, dont est accusé la dizaine de grévistes, nous ne doutons pas qu'une telle agression collective ne serait pas passé inaperçue et aurait au minimum fait l'objet d'une plainte.

Au final, ELIOR aurait donc simplement peur des chants des grévistes et d'une batterie de cuisine usagée ? Ils préféreraient sans doute que le « petit personnel » se laisse plumer et reste muet et invisible comme au bon vieux temps.

Cette tentative d'intimidation est un échec, la grève se poursuit et nous comptons-bien nous faire entendre pour revendiquer : paiement de toutes les heures de travail non-payées; versement des indemnités repas et transport ; remboursement des retenues sur salaires abusives ; versement d'une prime exceptionnelle en compensation du préjudice ; augmentation des qualifications dans la grille de salaire conventionnelle ; majoration du dimanche à 50% ; 13° mois ; organisation du travail respectueuse de la vie privée.

Une telle attitude d'ELIOR n'est possible qu'avec la complicité du donneur d'ordre. Le groupe NH Hôtel, fort de son chiffre d'affaire mondial de 1 623 millions d'euros en 2018, doit prendre ses responsabilités et cesser de couvrir les délires de son sous-traitant. C'est le travail des femmes de chambre et équipiers-ères, cœur de métier de l'hôtellerie, qui remplit vos caisses, il est temps que le fruit de leur travail leur revienne !

... Nous répondons par la solidarité active et financière !

La CNT-solidarité ouvrière appelle à poursuivre largement le soutien à cette lutte exemplaire.

- Rassemblement, mercredi 24/04 à partir de 08h30, devant le TGI de Marseille (rue J. Audran)

- RDV chaque matin à partir de 09h, pour un piquet de grève festif devant l'hôtel (Angle de la rue de la République et du Bd des dames)

Caisse de grève en ligne : <https://www.lepotcommun.fr/pot/mcvvrkn0>



CNT Solidarité Ouvrière 13,
12 rue de l'Évêché 13002 Marseille
Contact mail : contact13@cnt-so.org
Site : <http://www.cnt-so.org/13>
Page FB : <https://www.facebook.com/cnt.so13/>
Tel : 07.72.31.93.12 - 04.91.35.06.56